

DOSSIER DE PRESSE

**OFFRIR UN CADRE
DE VIE SCOLAIRE
AGRÉABLE ET
PERFORMANT POUR
LES COLLÉGIENS
YVELINOIS**

Rentrée 2019
dans les collèges

LUNDI 9 SEPTEMBRE
COLLÈGE LES NÉNUPHARS - BRÉVAL



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



La poursuite d'une politique d'investissement ambitieuse pour de meilleures conditions d'apprentissage pour tous



« Les questions d'éducation, de formation et d'accès à la connaissance constituent plus que jamais des enjeux fondamentaux pour notre Département. C'est la raison pour laquelle nous nous investissons fortement en maintenant un niveau d'investissement dynamique malgré un contexte budgétaire très contraint.

Cette année, près de 80 000 collégiens feront leur rentrée dans nos 139 collèges publics ou privés. Autant d'établissements que notre Département se doit d'adapter à l'évolution des effectifs et des enseignements afin de garantir aux jeunes yvelinois les meilleures conditions d'apprentissage et contribuer à la réussite scolaire de tous. »

Pierre Bédier,
Président du Conseil départemental des Yvelines



66 000

collégiens feront leur rentrée dans les 116 établissements publics en 2019

15 000

collégiens feront leur rentrée dans les 23 établissements privés en 2019

Été 2019 :

70 opérations de réhabilitation légère d'entretien des collèges ont eu lieu au sein de 56 collèges du Département pour un coût de plus de 23 M€ TTC, hors opérations neuves

160 M€

ont été consacrés au fonctionnement et à l'investissement des établissements publics et privés du Département en 2019

47 000

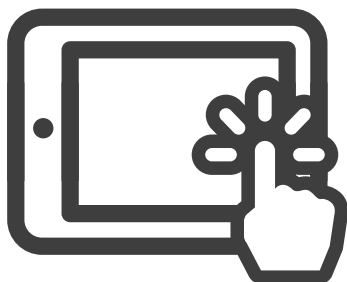
collégiens demi-pensionnaires entre janvier et juin 2019 avec un taux moyen de fréquentation des élèves de 70 %

Pose de la première pierre du futur collège de Mantes-la-Jolie en **septembre 2019**. L'établissement, d'un coût de **31 M€** TTC, sera situé en réseau d'éducation prioritaire et accueillera, dès la rentrée 2021, **600 élèves**

Les 3 priorités du Département :



1/
MODERNISER ET ADAPTER
LES ÉTABLISSEMENTS
AFIN DE GARANTIR DES
CONDITIONS OPTIMALES
D'APPRENTISSAGE



2/
SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT
DU PLAN NUMÉRIQUE



3/
OFFRIR À TOUS
UN QUOTIDIEN SCOLAIRE
SEREIN ET ÉPANOUISSANT

MODERNISER ET ADAPTER LES ÉTABLISSEMENTS AFIN DE GARANTIR DES CONDITIONS OPTIMALES D'APPRENTISSAGE

Chaque année, afin de garantir des conditions optimales d'apprentissage, le Département des Yvelines assure des travaux de maintenance et de mise aux normes au sein d'une cinquantaine d'établissements pour un montant global de près de 23 millions d'euros. De nature et d'importance diverses, ces travaux permettent d'assurer la remise à niveau technique et réglementaire des établissements (hygiène, sécurité ou accessibilité aux personnes handicapés).

Ces interventions visent également à réaliser des économies d'énergie en faisant évoluer les installations de chauffage et/ou le clos et le couvert, mais aussi l'accès au numérique (courants faibles).



2 SEPTEMBRE 2019

Début des travaux de réhabilitation et d'extension du lycée franco-allemand de Buc

- **Livraison prévue** : septembre 2021
- **Coût de l'opération** : 56 M€
(participation de la Région évaluée à environ 31 M€)

Compte tenu de l'évolution de la structure pédagogique et des effectifs (1 300 élèves prévus à terme contre 850 aujourd'hui), l'opération d'envergure décidée par le Département des Yvelines consiste à : réhabiliter et étendre les locaux existants pour pallier les déficits en surface actuels, absorber la montée des effectifs, offrir des conditions de travail satisfaisantes aux écoliers en résorbant définitivement les salles préfabriquées.

Les élèves du Lycée Franco-Allemand ont fait leur rentrée 2019 dans le Lycée provisoire qui a été aménagé pour la durée des travaux.

7 SEPTEMBRE 2019

Pose de la première pierre du nouveau collège à Mantes-la-Jolie

- **Livraison prévue** : septembre 2021
- **Coût de l'opération** : 31 M€

La première pierre du futur collège de Mantes-la-Jolie, implanté au cœur du quartier du Val Fourré, a été posée en septembre 2019. Cet établissement sera situé en réseau d'éducation prioritaire (REP+) et accueillera, dès la rentrée 2021, 600 élèves avec une SEGPA. Afin d'adapter l'offre scolaire au territoire, ce nouveau collège ouvrira en concomitance avec la fermeture des établissements les plus anciens du secteur : Paul-Cézanne et André-Chénier.

Ce projet, porté par le Département des Yvelines, s'articule autour de trois priorités relevant de la cohésion sociale : renforcer la réussite éducative, agir contre le décrochage scolaire, mais aussi créer, encourager et consolider le lien établissements scolaires-parents-services publics.



LE COLLÈGE DES NÉNUPHARS À BRÉVAL

Le collège les nénuphars de Bréval a nécessité, durant 24 mois, des travaux lourds de l'ordre de 10 M€ TTC. La réfection totale de l'établissement a eu lieu. Les salles de classe, les sanitaires et la demi-pension ont été totalement restructurés, le CDI et les espaces de l'administration ont bénéficié d'une rénovation d'ampleur.

Le hall du collège a lui aussi été rénové via la pose d'une résine au sol et la réfection de l'éclairage. La toiture de l'établissement a été totalement renouvelée ainsi que les extérieurs, notamment la cour de récréation et les plateaux sportifs. Les espaces verts seront repris aux vacances de la Toussaint 2019 afin de respecter le cycle naturel.

EN 2019

- **2 collèges totalement restructurés** et mis aux normes afin de proposer aux élèves des conditions idéales d'apprentissage (20 M€) : le collège Les Nénuphars à Bréval et le collège Georges Sand à Magnanville.
- **70 opérations de réhabilitation** légères et opérations lourdes portées durant l'été au sein de 56 collèges par la direction de l'ingénierie foncière et immobilière pour un coût d'opération de plus de 23 M€ TTC.

SEPTEMBRE 2020

Fin des travaux du lycée international de Saint-Germain-en-Laye

- **Nature des travaux** : restructuration et extension
- **Coût de l'opération** : 68 M€
(participation de la Région évaluée à environ 38 M€)

La vétusté de certains bâtiments, la suppression des bâtiments préfabriqués, les nécessités de rénovation et de mise en conformité ont conduit le Département à engager une réflexion globale sur le site. L'opération intègre principalement : la reconstruction de la demi-pension, des logements de fonction, de l'école maternelle et du gymnase ainsi que la restructuration-extension du bâtiment d'externat.

Les élèves ont fait la rentrée 2019 dans le nouvel externat, réhabilité et agrandi. Le nouveau gymnase a quant à lui été livré en septembre 2018. Les équipements sportifs, dont le gymnase, sont reconstruits sur un terrain mitoyen situé sur Fourqueux et acquis par le Département pour 700 000 €. Les travaux se poursuivent jusqu'en septembre 2020 avec la restructuration de l'AGORA et des extérieurs.

UN NOUVEAU PPI POUR LA PÉRIODE 2021-2024

En décembre 2018, un plan pluriannuel d'investissement a été voté. Celui-ci porte sur la rénovation ou la construction de 9 collèges yvelinois pour la période 2021-2024 pour un montant global de l'ordre de 200 M€.

9 COLLÈGES CONCERNÉS PAR LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021-2024

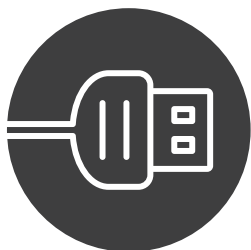
100 M€ investis dans la reconstruction de 3 établissements :

- **Le collège Maryse-Bastie à Vélizy-Villacoublay :** démolition et reconstruction de la totalité du collège (y compris des logements de fonction), à l'exception du bâtiment de la demi-pension conservé du fait de son bon état général. La surface des espaces traités par l'opération est de 6 900 m².
- **Le collège Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine :** démolition et reconstruction complète du collège y compris la demi-pension et les logements de fonction. Le nouveau collège sera compatible avec des apprentissages tournés vers l'international, et notamment l'enseignement des langues internationales. La surface des espaces traités par l'opération est de 7 880 m².
- **Le collège Paul-Eluard à Guyancourt :** démolition et reconstruction du collège sur site y compris la demi-pension et les logements de fonction. Les surfaces traitées par l'opération sont de 6 500 m².

100 M€ consacrés à la restructuration totale des 6 collèges :

- **Le collège Arthur-Rimbaud à Aubergenville :** durant la restructuration globale du collège, l'ensemble des enseignements sera localisé dans le bâtiment principal et le bâtiment SEGPA démolit. La surface traitée par les travaux est de 8 300 m². Le traitement de l'accessibilité du collège, le désamiantage total du site et la mise aux normes de la demi-pension sont prévus. L'ensemble de l'enveloppe bâtie du collège sera traité (étanchéité, isolation extérieure et occultations), y compris les logements de fonction. L'intérieur des bâtiments sera rénové, réhabilité et remis à niveau tous corps d'état. La demi-pension sera restructurée et le bâtiment SEGPA mis aux normes.
- **Le collège Le Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine :** cette opération prévoit la restructuration globale du collège et son extension de 100 m² afin d'agrandir la salle à manger des élèves, de créer des salles courantes et un pôle « arts ». Le traitement acoustique de l'ensemble des locaux sera repris. L'achèvement du traitement de l'accessibilité du collège, le désamiantage et la mise aux normes de la demi-pension sont aussi prévus. L'ensemble du clos couvert du collège sera traité (étanchéité, isolation extérieure et occultations), hormis les logements de fonction. Les espaces intérieurs des bâtiments seront entièrement rénovés et réhabilités et remis à niveau tous corps d'état.
- **Le collège Albert-Einstein à Magny-les-Hameaux :** cette opération prévoit la restructuration globale du collège et son extension : un préau (200 m²), un abri vélo, des locaux de stockage, un espace foyer (60 m²) et un local jardinage (30-35 m²) en communication avec la cour de récréation et les jardins pédagogiques seront créés. Les travaux comprennent l'achèvement du traitement de l'accessibilité du collège, l'achèvement du désamiantage, le traitement de l'étanchéité globale du collège et le traitement du clos extérieur via un ravalement des façades. Les espaces intérieurs des bâtiments seront entièrement rénovés, réhabilités et remis à niveau tous corps d'état. Les logements de fonction seront rénovés avec la mise en place d'une isolation par l'extérieur.
- **Le collège Louis-Pasteur à La Celle Saint Cloud :** le gymnase actuel sera démolit et reconstruit sur site pour en faire un bâtiment distinct avec stationnements en sous-sol. L'emplacement actuel du gymnase sera mis à profit pour réaliser une extension du bâtiment externat. Les travaux prévoient le traitement de l'accessibilité du collège et le désamiantage global. L'ensemble du clos couvert du collège sera traité (étanchéité, isolation extérieure et occultations) à l'exception de la demi-pension. Les espaces intérieurs des bâtiments seront entièrement rénovés et réhabilités et remis à niveau tous corps d'état. Les logements de fonction seront par ailleurs traités.
- **Le collège La Mare aux Saules à Coignières :** les travaux prévoient le traitement de l'accessibilité du collège, le désamiantage total des dalles de sols du collège et la mise aux normes de la demi-pension qui fera l'objet d'une réhabilitation partielle. Un préau sera créé, le patio actuel pourra être couvert et le 1% artistique fera l'objet d'un traitement spécifique. L'ensemble du clos couvert du collège sera traité (étanchéité, isolation extérieure et occultations). Les espaces intérieurs des bâtiments seront entièrement rénovés et réhabilités et remis à niveau tous corps d'état.
- **Le collège La Mauldre à Maule :** cette opération a pour objet la restructuration globale du collège et son extension afin d'agrandir la salle à manger des élèves et le préau actuel. La demi-pension sera partiellement réhabilitée. La restructuration et rénovation du bâtiment logement – y compris le clos-couvert – est inclus dans cette opération. Les travaux prévoient également le traitement de l'accessibilité du collège et le désamiantage global. L'ensemble du clos couvert du collège sera traité (étanchéité, isolation extérieure et occultations). Les espaces intérieurs des bâtiments seront entièrement rénovés et réhabilités et remis à niveau tous corps d'état. Les aires extérieures seront reprises en totalité.

SOUTENIR LE DÉPLOIEMENT DU PLAN NUMÉRIQUE



En 2019

40 000 biens numériques (hors tablettes) présents dans les **116 établissements**

6 000 nouveaux ordinateurs et **450** vidéoprojecteurs interactifs

14 500 tablettes dont **11 500** déployées dans le cadre de l'expérimentation d'équipements individuels

Mise en place d'une équipe dédiée de **12 techniciens** pour assurer la maintenance informatique dans les collèges du territoire

Montant du budget pour le numérique au collège pour le Département : **10 M€**

FACILITER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE

Une équipe de techniciens pour assurer la maintenance informatique des collèges

Depuis 2018, Yvelines Numériques déploie ses techniciens sur le département pour assurer la maintenance des équipements dans les collèges. Depuis cette rentrée, tous les collèges profitent de ce service et reçoivent la visite hebdomadaire d'un technicien.

100 % des collèges équipés en wifi d'ici fin 2020

En 2019, l'établissement public d'aménagement numérique du territoire, Yvelines Numériques, a entamé un vaste programme de déploiement du wifi dans les collèges du département afin de faciliter l'utilisation d'équipements numériques mobiles. Fin 2020, les 116 établissements en seront ainsi équipés.

FAIRE DU NUMÉRIQUE LE TREMLIN D'UNE ÉCOLE RÉINVENTÉE

En 2016, la mise en place d'Appel à Projets Pédagogiques permet au Département d'encourager les établissements à déposer des dossiers pour obtenir des dotations en matériels et aménager des espaces dédiés afin de répondre à des besoins spécifiques sur les sujets du numérique pour l'éducation. Depuis le lancement de cette initiative, le Département a retenu 316 projets (dont 103 en 2019) pour 501 présentés (dont 181 en 2019).

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LES INITIATIVES COMMUNES AUX DÉPARTEMENTS DES YVELINES ET DES HAUTS-DE-SEINE

• 1^{re} édition du projet « Défi'Bot » pour relever des défis de programmation

Ce projet, initié par le Département des Hauts-de-Seine et les partenaires (la Délégation académique au numérique éducatif – Dane - et Canopé, opérateur de ressources pédagogiques du Ministère de l'Éducation nationale) consiste à relever, le jour de l'épreuve, des défis de programmation.

Les collèges peuvent construire ou customiser leur robot en respectant le cahier des charges fixé pour relever une série de défis. Ces défis, proposés au printemps 2020, permettront de gagner des points. Dans le cadre du rapprochement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le projet « Défi'Bot » est proposé aux collèges yvelinois et alto-sénaquais dès cette rentrée.

• **Une exposition du projet « Imagine ton collègue » prévue au printemps 2020**

« Imagine ton collègue » consiste à imaginer l'aménagement d'un ou deux espaces du collège autour de la conception et modélisation 3D (virtuelle) puis la réalisation d'une maquette de l'espace à l'échelle en intégrant des éléments d'impression 3D. Une exposition de l'ensemble des maquettes se tiendra au printemps 2020. Ce projet est mené avec le Département des Hauts-de-Seine, la Dane et Canopé.

• **Un challenge Robotyc pour initier à la gestion de projet numérique**

Lancé en 2016 par le Département et mis en œuvre par Yvelines Numériques en partenariat avec la Dane et Canopé, le concours Robotyc permet aux collégiens de 3^e, notamment scolarisés en ULIS, UPE2A et SEGPA, d'explorer la programmation, le codage, les sciences en travaillant ensemble autour d'un projet. Accompagnés par leurs professeurs et des élèves ingénieurs, ils élaborent, créent et programment leur propre robot avec des Lego MindStorm®.

En 2018-2019, 10 collèges, dont 2 dispositifs Ulis et le lycée Aneho-Glidji (Togo), associé dans le cadre de la coopération internationale du Département, ont relevé le défi du robot batelier.

Suite au rapprochement des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le concours Robotyc est dorénavant proposé aux collèges alto-séquanais.

Pour l'année scolaire 2019/2020, le thème du challenge Robotyc est : le robot écolo : trieur de déchets. Cette année 14 collèges participent dont 8 collèges yvelinois et 6 collèges altoséquanais.

• **« Sur les chemins de l'école » : le projet pour apprendre à rédiger un journal**

Créé par Yvelines Numériques, ce projet propose aux enseignants et aux élèves des UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants) de travailler tout au long de l'année scolaire, en mode projet, à la rédaction d'un journal numérique respectant un cahier des charges précis. L'ouvrage doit présenter les spécificités du système scolaire et le quotidien des élèves dans leurs pays d'origine. Le support numérique proposé permet, en plus de la rédaction d'articles, l'insertion de vidéos et d'interviews réalisées par les élèves. Elèves et enseignants sont venus présenter leurs productions dans le cadre d'une exposition le 21 mai dernier et ont pu participer à de nombreux ateliers animés par les partenaires académiques.

Le rapprochement des Yvelines et des Hauts-de-Seine permettra, dès la rentrée 2019, de proposer ce projet conjointement aux collèges des deux départements.



L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL, LIEN INCONTOURNABLE ENTRE ÉLÈVES, COLLÈGES ET PARENTS

Depuis la rentrée 2017, l'ensemble des collèges disposent de l'ENT départemental eCollege. Ce portail web réunit tous les services liés à l'éducation (manuels et ressources numériques, groupes de travail, vie de l'établissement, notes, absences...).

Des ressources pédagogiques financées par le Département sont également accessibles à tous les collèges via l'ENT : Madmagz (création de magazines scolaires), les versions numériques des journaux de l'éditeur PlayBac : « Mon Quotidien », « L'Actu », et des journaux hebdomadaires en langues étrangères ainsi qu'Enseigno (solution de soutien scolaire).

Aujourd'hui, 40 collèges utilisent OZE, la nouvelle version de l'ENT eCollege, à l'ergonomie simplifiée et adaptée aux usages sur les tablettes et smartphones.

ENSEIGNO : L'AIDE AUX DEVOIRS EN LIGNE ACCESSIBLE À TOUS LES COLLÉGIENS YVELINOIS

Cela fait partie des nouveautés de la rentrée 2019 pour tous les collégiens yvelinois : Enseigno. Cette plateforme, accessible via l'ENT, permet une aide aux devoirs en ligne pour ceux qui souhaitent réviser ou approfondir leurs connaissances. Plus de 25 matières sont disponibles avec des vidéos explicatives, des fiches, des exercices, des sujets corrigés... L'apprentissage se veut ludique.



LE NUMÉRIQUE : VECTEUR D'INCLUSION ET D'AUTONOMIE

En juin 2019, 3 conventions, sur le thème « le numérique, un vecteur d'inclusion et d'autonomie », ont été signées entre le Département des Yvelines et la DSDEN 78 (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) :

- Prêt de matériel numérique dans le cadre de l'axe 3 du projet « handicap et numérique »

Depuis 2017, ce projet est proposé aux dispositifs Ulis du Département. Dans le cadre de la sensibilisation de ces collégiens à des thématiques telles que l'estime de soi, le harcèlement et les premiers secours, le département met à disposition des formateurs de la DSDEN (direction académique) 2 classes mobiles composées chacune de 14 tablettes iPads avec coques de protection et valise de rechargement .

- Prêt de matériel numérique « projet numérique » : hôpital de pédiatrie et de rééducation de Bullion et collège des Trois Moulins de Bonnelles

Pour ces collégiens hospitalisés, la mise en place d'une pédagogie différenciée est essentielle. Aussi, il est prévu le prêt de 20 tablettes pour chaque enseignant exerçant au sein de l'unité d'enseignement de l'hôpital, et d'une classe mobile de 20 tablettes pour les collégiens empêchés. 2 tableaux numériques interactifs et de 2 ordinateurs fixes équiperont les salles de cours.

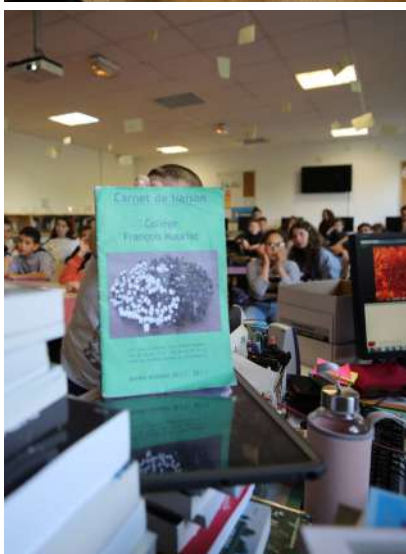
- Prêt de matériel numérique « kit ambassadeur du numérique pour l'école inclusive »

En étroite collaboration avec la DSDEN 78 et la circonscription ASH3 (Adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés), Yvelines Numériques accompagne les conseillers pédagogiques de l'ASH3 en leur prêtant 2 « Kits ambassadeur du numérique pour l'école inclusive » et une classe mobile de 6 tablettes iPads avec caisson de rechargement.

- Expérimentation de la mise à disposition d'un robot de téléprésence

Yvelines Numériques incube un projet afin de permettre à terme au Département d'accompagner des collégiens empêchés de son territoire (hospitalisation à domicile ou en centre hospitalier). Un kit incluant un robot de téléprésence permettra à l'enfant de garder le lien avec son établissement et de participer activement aux enseignements. Un pilote a été lancé à la rentrée 2019 au sein du collège François Mauriac à Houdan. Il permettra de mesurer l'efficacité de la solution.

OFFRIR À TOUS UN QUOTIDIEN SCOLAIRE SEREIN ET ÉPANOUISSANT



Sensibiliser, prévenir et anticiper les problématiques grâce au dispositif Prévention jeunesse

8 chargés de mission prévention répartis dans 12 collèges dès la rentrée 2019

Recruté par le Département et implanté au sein d'un ou plusieurs collèges en éducation prioritaire, le chargé de mission prévention a notamment pour missions de :

- Sensibiliser les élèves au respect de la vie collective,
- Prévenir et gérer les situations de tensions,
- Repérer les problématiques collectives et individuelles des élèves,
- Participer à la prévention des conduites à risque et des phénomènes d'emprise (dont la radicalisation)
- Conduire des projets et animer des ateliers
- Accompagner les élèves dans leurs parcours d'apprentissage et orientation

Depuis sa mise en place, cette initiative a permis la participation de 3 500 collégiens à des actions collectives (citoyenneté, vivre ensemble, santé ou harcèlement...) et la résolution de 140 situations individuelles. Un déploiement du dispositif est prévu au sein d'autres collèges en 2020, moyennant au global 21 recrutements.

Développer le recours aux contrats uniques d'insertion (CUI) et aux parcours emplois compétences (PEC) pour renforcer les équipes dans les collèges

Pour la 3^e année, à la croisée de ses compétences dans les domaines social et scolaire, le Département a proposé aux établissements d'accueillir des bénéficiaires du RSA que la collectivité souhaite accompagner pour un retour à l'emploi et renforcer les équipes d'agents dans les collèges.

Pour l'année scolaire 2019/2020, la mise en place de C'midy a conduit à faire évoluer le dispositif. En plus des CUI/PEC recrutés par le Département, C'midy a pour objectifs de recruter et former 200 CUI/an pour des missions d'entretien et de restauration au sein des collèges. Ces personnes sont accompagnées par Activity' et Inserxo, l'agence d'insertion de Sodexo.

En septembre 2019, l'ouverture à Mantes-la-Jolie d'une cuisine d'insertion qui servira de légumerie et de pâtisserie permettra encore un peu plus le déploiement du dispositif.



Accompagner les élèves en situation de handicap

Le Conseil départemental accompagne les élèves en situation de handicap par l'accueil des personnes ressources de l'éducation nationale, l'aide matérielle versée aux ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) ou les travaux d'accessibilité réalisés dans les collèges et le numérique.

Ces personnes ressources de l'Éducation Nationale pour tout élève en situation de handicap ont pour principales missions : le suivi des parcours de scolarisation des élèves handicapés de leur entrée à la sortie du système éducatif, l'accueil et l'information des familles, l'évaluation et régulation des projets individuels de scolarisation. Actuellement, 10 collèges accueillent 41 référents de scolarisation.

Les ULIS donnent la possibilité à des élèves de bénéficier d'un dispositif d'accompagnement spécifique avec d'autres enfants en situation de handicap, tout en ayant une classe ordinaire de référence. L'encadrement est assuré par un enseignant spécialisé.

Afin de soutenir la scolarisation des enfants en situation de handicap, le Conseil départemental apporte une aide financière forfaitaire de 1 900 € par classe. Aujourd'hui, cette aide est versée à 60 collèges (55 publics et 5 privés) et 73 classes (3 maternelles et 70 primaires) dans 46 communes des Yvelines.

Favoriser l'égalité des chances en facilitant l'accès à la culture

En mai 2019, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont souhaité mettre en avant le magnifique patrimoine des 2 Départements à travers l'organisation d'une journée au Château de Versailles pour 5 000 collégiens des deux Départements. Intégralement pris en charge par les deux institutions, cet événement a permis aux jeunes de découvrir à travers un parcours visuel et sonore, les lieux emblématiques du Château de Versailles pendant une journée. Les collégiens ont pu se reposer le temps d'un déjeuner éco-citoyen préparé par C'midy, la société d'économie mixte de restauration scolaire du Département des Yvelines, à l'orangerie. Les plus chanceux ont quant à eux pu croiser le footballeur Thiago Silva, star du PSG et parrain de l'opération. Cette manifestation sera renouvelée au printemps les deux prochaines années scolaires.



La demi-pension dans les collèges yvelinois

48 000 repas servis en moyenne par jour

75% des élèves en demi-pension mais de grandes disparités entre établissements

Une prise en charge financière du Département pour favoriser l'accès de tous à la cantine : de **4 à 7€**/repas/élève selon les revenus du foyer



C'Midy

111 collèges concernés par des agents exerçant des missions de restauration et **114** collèges par l'entretien des locaux

30% de produits issus de circuits courts

40% de produits bio

84 cuisines de production sur place

125 producteurs locaux (Yvelines et Île-de-France)

1 200 collaborateurs dédiés

Proposer une restauration de qualité

C'midy : une société d'économie mixte à opération unique en charge de la restauration et du nettoyage

Mise en place depuis le 1^{er} janvier 2019, C'midy est une structure juridique innovante permettant au Département de s'associer à un opérateur privé pour délivrer un service de restauration scolaire de qualité au bénéfice des collégiens, parents d'élèves et chefs d'établissement. En effet, lors de la séance du 27 septembre 2018, les conseillers départementaux ont décidé d'engager une réforme importante de la restauration scolaire en se fixant 3 objectifs :

- Assurer une prestation de qualité en matière de restauration et de nettoyage,
- Promouvoir l'utilisation des produits agricoles et artisanaux de proximité,
- Faire de la restauration et du nettoyage un levier d'insertion au service des Yvelinois en continuant le recrutement de 250 bénéficiaires du RSA dans les collèges.

Favoriser la production sur place

Dans l'objectif d'harmoniser par le haut les prestations de restauration scolaire, le Département a choisi de favoriser, chaque fois que cela est possible, la production sur place. Ainsi 3 cantines, qui bénéficiaient jusqu'ici d'une livraison de cuisine centrale, ont été transformées en cuisine de production sur place. Aujourd'hui, c'est un véritable chef de cuisine qui fabrique quotidiennement les menus au sein des collèges de la Montcient de Gaillon-sur-Montcient, Jacques Cartier à Issou et René Descartes à Fontenay-le-Fleury. Les chefs de cuisine de ces nouvelles cantines sont accompagnés par le chef Matthieu Janiec, chef de cuisine au sein de l'École Lenôtre. Pour l'année 2020 seront concernés les collèges Renoir à Chatou, Galilée à Limay et les trois Moulins à Bonnelles.



Proposer aux collégiens des repas végétariens et faire appel à l'utilisation de produits agricoles et artisanaux de proximité

Dans une logique de développement territorial et afin de structurer les filières de production, le Département a choisi de se fixer des objectifs plus ambitieux que ceux de la loi Egalim en terme « d'Alimentation durable » :

- 40% de produits bios dès 2019 et 50% à l'horizon 2025
- 30% de produits issus de circuits courts et locaux dont 20% de produits bios issus de circuits courts. C'est un véritable engagement en faveur du développement du territoire et des agriculteurs. C'est en ce sens qu'un partenariat avec la chambre d'agriculture d'Ile-de-France a été instauré
- Une offre de repas végétariens proposés chaque jour aux collégiens

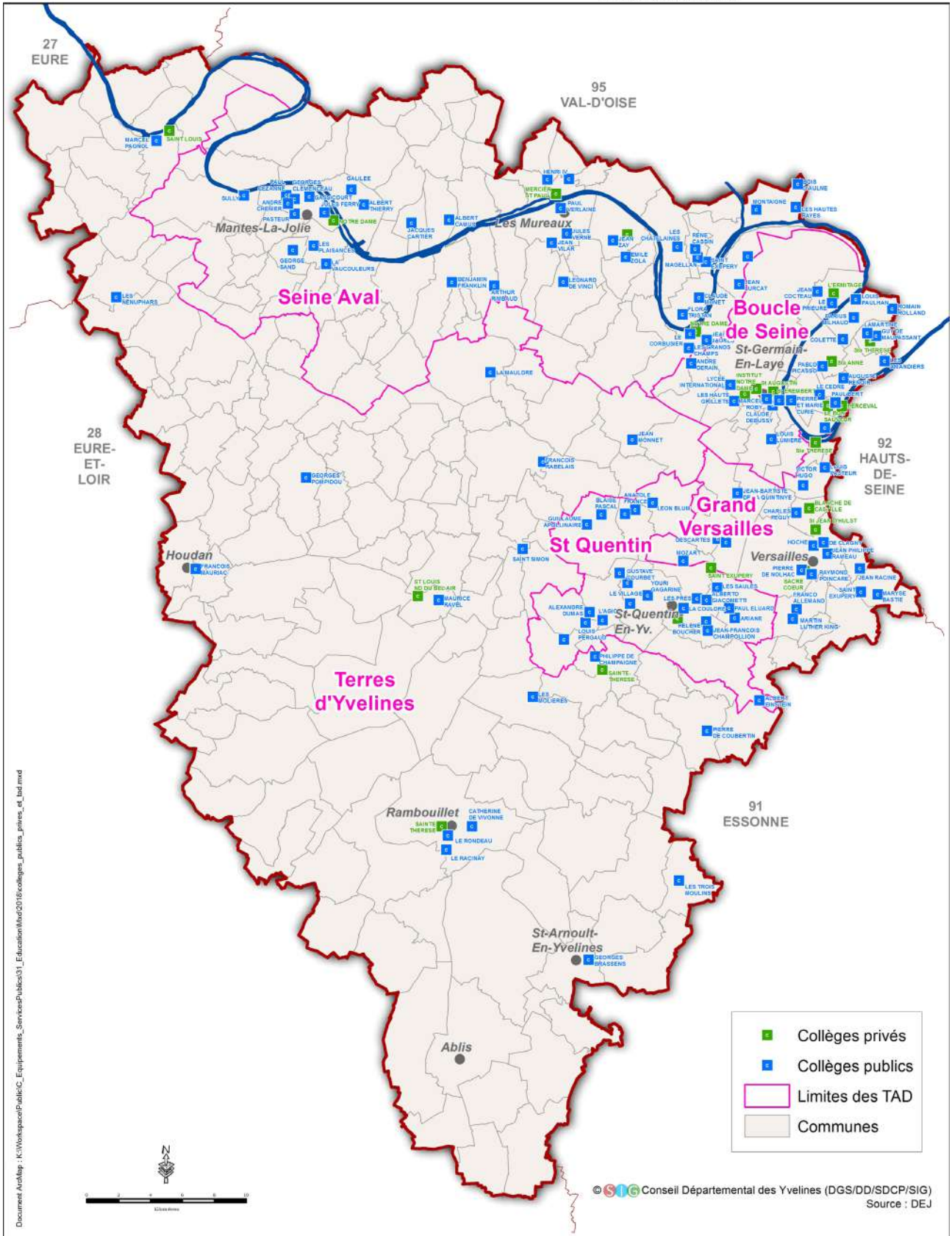
Offrir la gratuité d'accès à la demi-pension

En décembre 2018, le Conseil Départemental des Yvelines décide, malgré la norme de progression imposée par l'Etat aux dépenses de fonctionnement du Département, d'offrir la gratuité d'accès à la demi-pension aux 1 200 agents du Département, et aux quelque 2 000 collaborateurs de l'Education Nationale dans les collèges en zone d'éducation prioritaire (REP et REP+) et agents de catégorie C de l'Education Nationale. Cet effort financier important, consenti par le Département, vise à valoriser les territoires les plus défavorisés, renforcer leur attractivité, et soulager les personnels les moins rémunérés par l'Etat. Le soutien du Département à la demi-pension pour les personnels de l'Etat représente une aide d'un peu plus de 800 000 €/an à fréquentation constante (soit une économie de 1 120 €/an/personne) et de 500 000€/an pour les agents du Département.

ANNEXES

LES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS ET LES TERRITOIRES D'ACTION DÉPARTEMENTALE (TAD)

Edition : 24 mai 2018



LES COLLÈGES DES YVELINES EN CHIFFRES

116 collèges publics, dont 4 cités scolaires :

• 2 régionales

Hoche à Versailles et Le Corbusier à Poissy

• 2 départementales

Lycée Franco-Allemand à Buc et

Lycée International à Saint-Germain-en-Laye

23 collèges privés sous contrat d'association, dont :

• 20 diocésains

• 2 laïcs

• 1 musulman.

20 collèges en Réseau d'Education Prioritaire, dont 9 en REP+

25 SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) :

24 publiques et 1 privée, 3 champs professionnels :

• Hygiène Alimentation Service (HAS),

• Habitat

• Espace Rural et Environnement

60 ULIS (Unités Locales pour l'Inclusion Scolaire destinées aux jeunes souffrant d'un handicap) :

• 55 publiques

• 5 privées.

CONTACT :

Conseil Départemental des Yvelines

Amélie BAILLEAU

abailleau@yvelines.

Tél. 01 39 07 78 41

Port. 06 10 68 07 49